

## NOTE D'INFORMATION

# Résultats enquête impact COVID 19

Auteur : Philippe Contet  
pcontet@fimeca.org - + 33 (0)1 47 17 60 85

Date de publication : 12/03/2020

L'épidémie de Coronavirus COVID 19 impacte de plus en plus l'économie française.

La FIM entend être le porte-voix des inquiétudes exprimées par les acteurs du secteur des industries mécaniques :

- 1- Conséquences économiques pour votre entreprise,
- 2- Conséquences sociales directes ou indirectes,
- 3- Quelles mesures souhaitez-vous voir être prises par les pouvoirs publics, à court ou moyen terme, pour atténuer les difficultés des entreprises ?

L'enquête a été adressée vendredi aux administrateurs FIM. Ont répondu 9 présidents de syndicats (65% poids) et 9 industriels.

## 1 - Conséquences économiques pour votre entreprise

Globalement, conséquences économiques pour le moment très faibles, mais fortes craintes dans un futur proche.

Quelques témoignages d'activités qui commencent à ralentir, du fait de l'arrêt de certains donneurs d'ordres.

Délai de livraison des produits allongés : effet des mises en quarantaine imposées, potentielle Incapacité à servir les clients.

Annulation ou report de salons professionnels (CFIA Rennes, Global Industrie, SIMODEC, ...) ; même les séminaires restreints sont reportés en l'attente de jours meilleurs.

Nos investissements machines vont prendre du retard car :

- nous ne pouvons plus réceptionner de machines chez certains fournisseurs, en Italie par exemple.
- des fournisseurs de composants (en particulier italiens) sont à l'arrêt.

Notre service achats commence à éprouver des difficultés pour l'approvisionnement de matériels électriques ou automatismes (difficultés liées au manque de transparence des fournisseurs)

Certains composants mécaniques en provenance de Chine ont un gros retard et perturbent nos livraisons.

Les négociations de contrats deviennent plus délicates car soit menées via skype, soit reportées.

Nous prenons des mesures au cas où un grand nombre de salariés devraient être confinés, en vue d'assurer la continuité de fonctionnement de nos entreprises (assurer la paye, organiser le télé travail pour un grand nombre ...).

Le coronavirus peut affecter des chantiers si des ouvriers / techniciens sont contraints au confinement.

## 2 - Conséquences sociales directes ou indirectes

Majoritairement : mesures sanitaires évidentes prises (y compris réception marchandise, voyage, réunion etc..), télétravail mis en place et organisation de la continuité des services



## NOTE D'INFORMATION

Nouvelles habitudes de travail (développement du télétravail, visio ou téléconférences vidéo conférence) nécessitant à terme un besoin de flexibilité extrême.

Déplacements interdits ou restreints.

Gros soucis d'approvisionnement en masques FFP2 pour les traiteurs de surface. Certaines usines vont devoir arrêter de produire car il n'est pas possible de protéger les salariés en conformité avec le droit du travail.

La prise en charge par l'ARS (agence régionale de santé) du personnel affecté/en quarantaine est une solution utile qui permet de rassurer. En revanche, une forte disparité régionale peut rendre complexe la relation ; les instructions reçues par chaque ARS peut différer d'une région à l'autre. La communication interne faite au sein du Groupe incite au pragmatisme et au bon sens des collaborateurs ; pas d'interdiction stricte mais des préconisations.

### 3 - Quelles mesures souhaitez-vous voir être prises par les pouvoirs publics, à court ou moyen terme, pour atténuer les difficultés des entreprises ?

Mise en place d'un dispositif équivalent à « force majeure » pour les marchés publics, pour que les donneurs d'ordres hors marchés publics, n'imposent pas de pénalités à leurs sous-traitants.

Simplification du dispositif de chômage partiel, étendu à toutes catégories de personnels.

Eviter les fermetures brutales d'écoles et les arrêts brusques de dispositifs de transport, pour ne pas gêner les collaborateurs des entreprises.

Avoir plus de visibilité quant aux conséquences d'un éventuels passage au « stade 3 ».

Les solutions envisagées pour soulager les entreprises vont dans le bon sens, anticiper l'après-crise avec soutien accru des investissements, soulagement de la trésorerie, allègement de charges pour les entreprises affectées, soutien bancaire.

Report du paiement des charges.

---

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, conçoivent des pièces, composants et sous-ensembles et équipements pour tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, la mesure, la photonique)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage, ...)